Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 28 (1899)

Heft: 12

Rubrik: Rapport sur la question mise à l'étude par le comité de la Société fribourgeoise d'éducation pour la réunion générale de Guin, le 2 juin 1898

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Siehe Rechtliche Hinweise.

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. Voir Informations légales.

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. See Legal notice.

Download PDF: 11.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

RAPPORT

SUR LA

QUESTION MISE A L'ÉTUDE

PAR LE

Comité de la Société fribourgeoise d'éducation

POUR LA RÉUNION GÉNÉRALE DE GUIN, LE 2 JUIN 1898

Quels moyens pratiques employez-vous aujou et comptez-vous employer à l'avenir, dans l'école, et hors de l'école, pour combattre efficacement l'alcoolisme autour de vous ?

La question dont nous avons à nous occuper dans ce travail a été traitée par les membres du Corps enseignant dont les noms suivent :

1er ARRONDISSEMENT

Un *Rapport* de M. *Sansonnens, Charles*, à Estavayer-le-Lac, résumant les travaux de :

MM.

1. Brasey, Alphonse, à Montbrelloz
2. Brasey, Joseph, à Rueyres-les-Prés.
3. Bondallaz, Lucien, à Estavayer-le-Lac.
4. Chablais, Victor, à Léchelles.
5. Crausaz, Henri, à Delley.
6. Curty, Edouard, à Cousset.
7. Dessibourg, Paul, à Font.
8. Gendre, Gustave, à Cheiry.
9. Grognuz, Alfred, à St-Aubin.

MM.

10. Loup, Alphonse, à Vuissens.
11. Losey, Edmond, à Prévondavaux.
12. Monney, Oscar, à Murist
13. Fontaine, Jos., à Ménières.
14. Reichlen, Henri à Cheyres.
15. Vez, Amédée, Montagny-la-Ville.
16. Vorlet, Henri, à Nuvilly.

Mlles

1. Bavaud, Augustine, à Franex.
2. Jacottet, Philom., à Cheiry.

Total : *19 travaux.*

IVe ARRONDISSEMENT — SECTION A

Un *Rapport* de M. *Berset, Marcelin*, à Fribourg et les travaux de

MM

1. Bise, Jules, à Fribourg.
2. Gendre, Ernest, à Fribourg.
3. Sterroz, Antoine, à Fribourr
4. Villard, Emile, à Fribourg.

Total : *5 travaux.*

IVe ARRONDISSEMENT — SECTION B

MM

1. Broye, Joseph, à Onnens.
2. Bochud, Marcelin, à Marly.
3. Bochud, Jules, à Courtepin
4. Bulliard, Alph., à Givisiez.
5. Defferrard, Maurice, à Posat.
6. Descloux, Lucien, à Rossens.
7. Grangirard, Paul, à Ponthaux.
8. Gremaud, Jules, à Villarlod.
9. Grossrieder, Jean, à Essert.
10. Grand, Emile, à Barberêche.
11. Mathey, Emile, à Belfaux.
12. Monnard, François, à Corserey.
13. Marguet, Adrien, à Corminbœuf.
14. Maradan, Eloi, à Treyvaux.
15. Maradan, Fridolin, à Ecuvillens.
16. Morel, Jules, à Arconciel.
17. Maillard, Ernest, à Lentigny.
18. Pauchard, François, à Villarepos.
19. Renevey, Eugène, à Chénens.
20. Singy, Alfred, à Villarsel-le-Gibloux.
21. Tinguely, C., à Ependes.
22. Vicht, Alphonse, à Grolley.

Mmes

1. Ducotterd, Marie-Agathe, à Marly.
2. Margueron, Germaine, à Ependes.
3. Müller, Anaclète, à Bonnefontaine
4. Seyboz, Angèle, à Wallenried.

Mlles

1. Æbischer. Anna, à Onnens.
2. Andrey, R. à Grolley.
3. Magne, Jeanne, à Avry-sur-Matran.
4. Magnin, Philom., à Belfaux.
5. Monney, Augustine, à Corminbœuf.
6. Plancherel, Eulalie, à Zénauvaz.
7. Pochon, Bertha, à Cressier.
8. Rime, Elise, à Rossens.

Total : *34 travaux.*

N.-B. Dans cet arrondissement, un Rapporteur avait été désigné, mais une maladie grave l'a empêché de fonctionner.

Une partie des instituteurs et des institutrices de l'arrondissement ont traité une 2me question mise à l'étude par Monsieur l'Inspecteur.

Ve ARRONDISSEMENT

Un *Rapport* de M. *Jaquet Firmin*, à Châtel-sur-Montsalvens, résumant les travaux de :

MM.

Bovet, à Morlon.
Barbey, à Pont-en-Ogoz,
Bossy, à Rueyres-Treyfayes.
Currat, à Corbières

MM.
Demierre, à Bulle.
Descloux, à Hauteville.
Dessarzin, à Charmey.
Grandjean, à Echarlens.
Gendre, à Villarvolard.
Magnin, à Vuadens.
Oberson, à Maules.
Plancherel, à Vuadens.
Thorimbert, à Botterens.
Thorin, à Sales.
Valélian, à Romanens.
Vesin, à Bulle.
Maradan, à Cerniat.

Mlle
Blanc, à Albeuve.

Mlles
Ansermet, à Sorens.
Bæriswyl, à Villars-sous-Mont.
Dousse, à Echarlens.
Dousse, à Marsens.
Glasson, à Bulle.
Godel, à Sorens.
Jacolet, à Bulle.
Meuwly, à Bulle.
Fragnière, à Gumefens.
Perret, à Bulle.
Pasquier, à Bulle.
Pégaitaz, Eugénie, à Vuadens.
Pégaitaz, Joséphine, à Vuadens.
Pégaitaz, Aurélie, à Vuadens.
Vionnet, à Vaulruz.

Total : *33 travaux.*

VIe ARRONDISSEMENT

MM.
Barbey, Bruno, à Esmonts.
Bavaud, Alph., à Châtonnage.
Brasey, Lucien, à Ecublens.
Bochud, Emile, à Billens
Crausaz, Léon, à Lussy.
Crausaz, Pierre, à Lieffrens.
Dévaud, François, à Chavannes-les-Forts.
Dessarzin, Philippe, à Villarsiviriaux.
Gobet, Louis, à Ursy.
Grivel, Henri, à Orsonnens.
Grand, Charles, à Romont,
Gendre, Edouard, à Grangettes.
Jaquet, à Villariaz.
Jaquier, Antoine, à Promasens.
Loup, à Chavannes-sous-Orsonnens.
Magne, Joseph, à Montet.
Magne, Charles, à Villaz-Saint-Pierre.
Maillard, à Siviriez.

MM.
Perroud, Antoine, à Berlens.
Perrottet, Alfred, à Villargiroud.
Pittet, à Estéevnens.
Roubaty, Pierre, à Vuisternens.
Rey, Augustin, à Middes.
Tinguely, à Torny-le-Grand.
Terrapon, à Prez vers-Siviriez.
Vauthey, à Sommentier.

Mlles
Borghini, Louise, à Romont.
Baumgartner, à Romont.
Badoud, Joséphine, à Romont.
Barbey, à Vuisternens.
Bach, Marie à Romont.
Dématraz, Léonie, à Mézières.
Fragnière, à Villaz-Saint-Pierre.
Jaquier, Ursule, à Vauderens.
Menoud, à La Joux
Meuwly, à Middes.
Pittet, Sophie, à Le Saulgy.
Pichonnaz, Marie, à Blessens.
Scydoux, Hedwige, au Châtelard.

Total : *39 travaux.*

VIIe ARRONDISSEMENT

MM.
Bovet, à Attalens.
Cardinaux, Léon, à Châtel-Saint-Denis.
Chappuis, à Bouloz.

MM.
Gauderon, Denis, à Porsel.
Monnard, Antoine, à Bossonnens.
Sonney, à Saint-Martin.
Villard, Léon, à Châtel-St-Denis

Mmes
Rde Sœur, Françoise, Le Crêt.
Rde Sœur, Louise-Pacifique, à Porsel.
Rde Sœur, Sigeberte, à Semsales
Rde Sœur, Antoinette, à Semsales.
Rde Sœur, M.-Bruno, à Semsales.

Mlle
Boiston, Philomène, à Châtel.

Mlles
Cardinaux, à Remaufens.
Dafflon, à Prayoud.
Dervey, à Pont.
Genoud, à Le-Jordil.
Python, à La Rougève.
Ruffieux, à Besencens
Les Institutrices d'Attalens et de Vuarat.

Total : *20 travaux.*

A tous les membres du corps enseignant qui ont envoyé un travail sur la question de l'alcoolisme, le Rapporteur exprime ici sa vive reconnaissance. Dans tous, il y a une ample moisson à faire ; beaucoup d'excellentes idées ont été émises.

Malheureusement, la nécessité de se borner ne permettra pas de relever toutes les bonnes pensées, et un rapport ne peut forcément que prendre, dans chaque travail, les grandes lignes et les principales divisions.

A défaut d'autre mérite, le Rapporteur réclame pour lui celui de la bonne volonté, persuadé qu'il a fait tous ses efforts pour être sincère, et pour rendre aussi fidèlement que possible la pensée du *Corps enseignant fribourgeois*

DIVISION DU TRAVAIL

1° *L'alcoolisme.* — Ses causes. — Ses effets.
Cette partie sera très courte, puisqu'elle est pour ainsi dire en dehors de la question à traiter. Ce sera une sorte d'entrée en matière ou d'introduction dans le sujet.

2° *L'alcoolisme et l'Ecole primaire*, ou études des relations qu'il peut y avoir entre l'enseignement primaire et les conséquences fâcheuses de la boisson.

3° *Influence qu'à eue jusqu'à ce jour l'Ecole primaire dans la lutte contre l'alcoolisme.*

4° *Moyens à prendre pour lutter contre l'alcoolisme.*

a) A l'école.

b) Hors de l'école.

5° *Conclusions.*

I. L'alcoolisme. — Ses causes. — Ses effets.

Il semble superflu d'insister sur l'importance et l'actualité du sujet qui nous occupe. Il faudrait être bien aveugle pour ne pas voir que, de la lutte contre l'alcoolisme, dépendent une foule de résultats, qui intéressent la religion et d'où dépendent en partie la prospérité du pays et de la famille, la force morale,

intellectuelle et physique des individus, en un mot, l'avenir de l'humanité.

La lutte contre l'alcoolisme est une question d'*actualité* pour tous les temps et pour tous les lieux. On peut dire, d'une manière générale, et sans crainte aucune de se tromper, que de tout temps les hommes ont trop bu, et que, dans tous les pays, les peuples ont un penchant déraisonnable pour les boissons alcoolisées, distillées ou fermentées.

Bien plus, il est nécessaire que tous les pouvoirs constitués, que toutes les personnes que leur devoir ou leur position sociale appellent à diriger et instruire les *masses*, se pénètrent bien qu'il est pour eux un devoir impérieux et auquel personne ne peut se soustraire sans forfaire à ses obligations : *Le devoir de réagir de toutes ses forces contre le penchant funeste qui entraîne les hommes à la boisson.*

L'alcoolisme est peut-être le fléau le plus terrible que l'homme ait à craindre. Il distance de beaucoup la guerre et la peste, fléaux passagers et ne se renouvelant qu'à des intervalles plus ou moins rapprochés ! L'alcoolisme, c'est l'ennemi de tous les jours, de toutes les heures, d'autant plus à craindre qu'il a des *intelligences dans la place*, et qu'il sait prendre des dehors séduisants. Ce qu'il y a de plus horrible, ce sont ses résultats inévitables et prochains Hélas ! lorsque ces résultats apparaissent, le remède n'est plus guère possible, ou du moins ses résultats deviennent de plus en plus problématiques, et la lutte de plus en plus difficultueuse.

L'alcool ; voilà l'ennemi de la religion, dont il affaiblit la force et les résultats ; de la patrie, dont il dévore les enfants ; de la famille, dont il détruit les plus douces joies ; de l'individu, auquel il ravit les qualités qui seules élèvent l'humanité : la valeur intellectuelle et morale.

Il est parfaitement inutile de faire ici le tableau des résultats pernicieux de l'abus des boissons alcooliques. Chacun de nous pourrait citer des centaines d'exemples des jeunes gens qui, ayant reçu en apanage la force du corps, de l'intelligence et de l'âme, ont perdu graduellement toutes ces facultés pour avoir trop bu. Combien de familles ont vu leurs biens, leur vieille réputation d'honnêteté, leur honneur, disparaître grâce à cet horrible vice !

Il ne se passe pas de jour que les journaux ne rapportent les exploits de buveurs incorrigibles, ou les terribles suites de l'alcoolisme.

Grâce à Dieu, il y a longtemps que la lutte est engagée entre les forces honnêtes de la société et le terrible alcool !

L'Eglise, ce rempart de la société, a toujours, de son côté, combattu ce fléau.

Elle a toujours considéré l'alcoolisme comme l'ennemi le plus dangereux de la foi et des vertus chrétiennes.

Dernièrement encore, l'Episcopat suisse, en termes émus et

paternels, nous rappelait que la tempérance est la mère de beaucoup de vertus et de qualités, et nous exhortait à constituer des Sociétés de tempérance et d'abstinence pour le relèvement moral des populations. Puisse cette voix vénérable trouver de l'écho au fond de nos cœurs, et nous donner le courage de lutter avec avantage!

Les gouvernements, eux aussi, ont pris de louables mesures pour relever le niveau moral des populations. Espérons que tant d'efforts réunis auront un résultat heureux.

Quelques personnes dévouées et pleines de zèle pour la religion et la morale ont, depuis longtemps, soit par leurs écrits, soit par leurs actes, exercé une influence salutaire sur les populations, auxquelles elles ont recommandé d'une manière pressante la tempérance et la modération dans l'usage des boissons alcoolisées.

Ces personnes ont, sans doute, un grand mérite et on ne saurait assez louer leurs efforts. Si le résultat n'a pas toujours été atteint, il en restera tout de même quelque chose, et, tôt ou tard, le succès viendra couronner ces tentatives persévérantes pour la moralisation du peuple.

Les causes principales de l'ivrognerie sont assez nombreuses; il en est quelques unes contre lesquelles la lutte est plus ou moins impossible ou particulièrement difficile; d'autres contre lesquelles il faudra lutter longtemps et avec beaucoup de persévérance; quelques unes, enfin, qu'il devrait suffire de connaître, pour qu'elles disparaissent.

Voici quelques-unes des principales :

a) Affaiblissement de la foi et de l'esprit chrétien; indifférence de la jeunesse pour les exercices de piété ;

b) Atavisme ou hérédité;

c) Manque d'énergie et défaut de caractère;

d) Négligence des parents ou faiblesse de quelques-uns d'entre eux, qui n'ont pas le courage d'adresser jamais la moindre remontrance à leurs enfants;

e) Défaut dans l'alimentation au sein de la famille ;

f) Manque d'agrément au foyer paternel. Il convient que l'enfant, et surtout le jeune homme, se trouvent bien au sein de sa famille, et qu'ils y trouvent quelques délassements (musique, jeux, etc.), qui les retiennent chez eux ;

g) Mauvais exemples donnés aux enfants, quelquefois par ceux mêmes qui sont chargés de leur éducation ;

h) Veillées et réjouissances dans les établissements publics;

i) Mauvaise habitude qui consiste à traiter les affaires communales ou particulières autour d'une table d'auberge et à donner des séances instructives ou récréatives dans les établissements publics.

Il y aurait beaucoup à dire encore sur les causes de l'acoolisme, mais cela doit suffire pour donner une idée des moyens à prendre pour le combattre avantageusement

Nous arrivons maintenant aux effets malheureux et dégradants produits par l'abus de la boisson Ces suites sont trop apparentes pour qu'il y ait nécessité de les expliquer ; il suffira ici de les nommer, pour que chacun y reconnaisse le tableau exact de presque tous les malheurs qui fondent sur l'humanité.

Chez l'individu, ces résultats sont ceux qu'indique si bien notre catéchisme diocésain :

« L'abrutissement de la raison, l'endurcissement du cœur, les paroles et les actions dissolues, les querelles, la perte de l'honneur, des biens, et quelquefois une mort tragique. »

Voilà, certes, un tableau qui devrait faire réfléchir les buveurs, d'autant plus qu'il n'est nullement entaché d'exagération.

On peut dire que le buveur fait d'avance le sacrifice de tout ce qu'il possède : santé, paix et bonneur, intelligence, valeur morale.

Bien plus – et c'est ici que les résultats deviennent effrayants — le buveur rend son vice héréditaire, conséquence qui a été reconnue par tous les médecins, et qui met ceux qui en son atteints à la merci des passions sans qu'ils aient la liberté complète de résistance. Quelle horrible perspective !

Si nous ajoutons maintenant que le salut des alcooliques est très compromis, nous aurons exposé les principales suites de la passion de l'alcool.

L'abus des boissons alcoolisées, ainsi que nous l'avons déjà dit, est funeste à la religion, dont il entrave l'action moralisatrice et bienfaisante ; à la patrie, à la société humaine tout entière.

Tout est en souffrance dans un pays dont les habitants boivent trop. L'agriculture périclite, le commerce et l'industrie languissent, les vertus civiques disparaissent ; en un mot, rien ne progresse, si ce n'est le vice et la débauche.

L'armée elle-même ne sait que faire des « fils de *Bacchus* ». Chaque année, l'on est dans la nécessité de faire sortir des cadres des hommes qui semblent gros et forts et qui, certes, devraient remplir toutes les conditions pour être de bons soldats. Hélas ! ces individus n'ont qu'un défaut : ils sont alcooliques, ou même fils d'alcooliques, et par le fait même disqualifiés pour la défense du pays.

C'est effrayant, n'est-ce-pas ! et bien fait pour inspirer la pitié. Avouons que pour faire disparaitre une telle plaie, ou tout au moins pour en atténuer les ravages, il vaut bien la peine de lutter avec énergie et courage. Terminons cette partie de notre travail par cette réfléxion d'un instituteur :

« *La lutte contre l'alcoolisme est d'une importance capitale ; c'est une œuvre de conservation sociale, au premier chef.* »

II. L'alcoolisme et l'école primaire.

Par l'effet pernicieux que produit l'alcoolisme chez l'enfance, il empêche l'école de faire tout le bien qu'elle désirerait, il entrave, non seulement le progrès intellectuel, mais surtout le perfectionnement éducatif ou moral.

Chacun le sait, l'école primaire a une mission complexe à remplir ; elle doit :

1° Procurer à l'enfance les notions nécessaires dans chaque branche du programme ;

2° Faire l'éducation de l'enfant au triple point de vue moral, intellectuel et physique, c'est-à-dire développer chez lui toutes les qualités, combattre tous les penchants au mal et tous les vices auxquels il pourrait être enclin.

Tous les moralistes et toutes les personnes qui réfléchissent admettent que l'éducation est infiniment plus précieuse que l'instruction.

Il résulte de ce qui précède que l'éducateur aura beaucoup plus à se reprocher s'il ne combat pas un vice qu'il voit poindre chez un élève, que s'il ne réussit pas à faire de ce même enfant un sujet de première force dans telle ou telle branche du programme.

Dans la pensée du *Législateur*, l'école est établie pour le relèvement moral et intellectuel de l'enfance ; d'où il découle que le maître doit réagir constamment contre les côtés faibles du caractère de l'enfant, et cela dans tous les domaines.

Pour tout maître, donc, qui voudra mériter le titre « d'*éducateur de la jeunesse*, » il est un devoir impérieux et formel : celui de lutter, à l'école et hors de l'école, sans trêve ni merci, contre le funeste penchant à la boisson.

Sans doute, à l'école, on se trouvera rarement en présence de cas d'ivrognerie proprement dite, si ce n'est quelquefois au cours de perfectionnement, où se remarquent de temps à autre des jeunes gens qu'un penchant irrésistible entraine fatalement à l'ivrognerie.

Dans ces cas, très rares heureusement, le maître peut faire beaucoup, pour arrêter ce penchant, soit par son enseignement, soit par son exemple, soit enfin par ses conseils.

Ce sont surtout les moyens préservatifs que l'instituteur devra employer, pour mettre les élèves en garde contre le danger futur.

Un danger très grand existe encore dans les contrées où l'on distille les fruits et où, par conséquent, les enfants sont exposés à se procurer, à l'insu des parents, de l'eau-de-vie, ce poison que l'on devrait craindre à l'égal des animaux venimeux.

Quelquefois, hélas ! trop souvent même, le maître aura dans sa classe quelques-uns de ces enfants issus de parents alcooliques.

Pour peu qu'il ait un peu d'expérience, il verra bientôt poindre chez eux les effets de l'atavisme ; triste legs que leur ont laissé les auteurs de leurs jours. Les progrès, chez ces enfants, ne durent pas, si, toutefois, ils ont jamais existé. Chez quelques-uns d'entre eux, les facultés mentales font défaut ; chez d'autres, si elles existent, elles ne travaillent pas.

Certes ces enfants ne seront pas des sujets brillants pour les examens ; et pourtant ils réclament de la part du maître beaucoup de soins et de sollicitudes.

Si, maintenant, ces enfants sont rebutés à l'école, si, de la part du maître, aussi bien que de la part de ses parents, ils ne reçoivent que des mépris, ils ne se corrigeront certes pas et rien ne viendra réagir chez eux contre les prédispositions au vice.

Avec ces malheureux, il n'y a qu'un seul moyen qui puisse les sauver ; c'est la bonté et la douceur du maître.

Lorsque ces enfants auront appris à aimer et à respecter le maître, lorsqu'ils sauront que, à l'école, ils se trouvent mieux traités qu'à la maison, leur cœur s'ouvrira insensiblement, et les semences que le maître y déposera ne tarderont pas à produire des fruits.

L'école doit donc avoir un idéal élevé ; la sévérité, nécessaire à l'instruction, peut quelquefois être plutôt préjudiciable à une bonne éducation. Il n'est nullement indispensable que les élèves tremblent devant le maître.

La contrainte fausse les caractères et n'a jamais formé un homme de valeur. Il est préférable de fonder la discipline sur la persuasion. Les fautes qui se produisent à l'école, si elles sont légères, sont pour le maître autant d'occasions pour former le caractère et la conscience des élèves.

Il importe de former chez les enfants les sentiments de dignité qui est si nécessaire à l'homme. Nous ne parlons pas ici, cela va de soi, de l'orgueil et de la vanité, qui, tous deux, conduisent directement au vice, mais du sentiment qui développé sagement, préserve de beaucoup de fautes.

Nous nous résumerons donc en répétant ici que l'école primaire doit mettre tout en œuvre pour réagir contre les mauvais penchants des enfants, qu'elle a l'obligation de développer les saines aspirations, que, par conséquent, il est de toute nécessité qu'elle mette les élèves en garde contre l'ivrognerie, ce ver rongeur qui s'attaque à tout, détruit ou affaiblit les plus belles qualités de l'âme.

III. Influence qu'à eue jusqu'ici l'école primaire dans la lutte contre l'alcoolisme.

De tout temps, Dieu merci, l'école primaire a lutté, et beaucoup lutté, dans la mesure du possible, pour relever le niveau moral des enfants, pour combattre les vices et encourager les

vertus. Mais dans ce domaine si important, l'influence du Corps enseignant est assez restreinte.

Pour lutter contre le mal, il faut au maitre beacoup de prudence et de tact; tel moyen employé sans discernement peut aller à l'encontre du résultat désiré et produire plus de mal que de bien.

Rien de bien étonnant, avec le peu de moyens dont il dispose, si quelque maitre, soucieux, avant tout, de sa tranquillité personnelle, s'en tienne strictement à l'expectative, et se contente, dans le domaine de l'éducation, de donner le bon exemple.

C'est là sans doute un point essentiel, mais heureusement la grande majorité du Corps enseignant fribourgeois ne s'en est pas contenté. Nous allons essayer de passer en revue les principaux moyens qui ont été mis en œuvre, dans nos écoles, pour lutter avantageusement contre le penchant de l'alcoolisme, en adoptant, pour plus de clarté, la division imposée par les initiateurs de cette étude.

A. MOYENS EMPLOYÉS, JUSQU'ICI, A L'ÉCOLE PRIMAIRE

1° Enseignement religieux.

D'une manière générale, l'enseignement religieux est un puissant moyen de développer les nobles aspirations dans le cœur des élèves. Le catéchisme diocésain, par l'indication des causes et des effets désastreux du péché en général et de celui de gourmandise en particulier, met les élèves en garde contre les plaisirs défendus et leur donne une notion exacte du bien et du mal.

L'enseignement de la Bible présente de nombreux exemples qui apprendront aux enfants à préférer le sentiment de satisfaction que procure la vertu aux jouissances grossières des sens.

Citons, par exemple, les belles figures de Noé, Abraham, David, Ezéchias, Eliézar, saint Jean-Baptiste (son jeûne dans le désert). La vie de N.-S. Jésus-Christ offre de nombreux exemples de sobriété. Ces modèles mis adroitement sous les yeux des élèves ne peuvent produire que d'heureux effets.

2° Développement du sentiment religieux.

Si l'enseignement des vérités est une bonne chose, le développement de la piété en est une excellente.

La foi et la prière seront toujours un préservatif supérieur et la meilleure digue à opposer aux passions humaines. Si d'un côté, l'ivrognerie fait perdre la foi, il est pas moins vrai que la foi et la piété peuvent préserver de l'alcoolisme. Si elles n'empêchent pas toutes les chutes, elles retiennent souvent et préservent les âmes d'une perte irrémédiable.

3° Bon exemple du maître.

C'est là un moyen indispensable, qu'il est presque superflu d'indiquer.

La plus grande partie du Corps enseignant a peu insisté sur ce point et a semblé par là marquer qu'il considérerait un mauvais exemple donné par le maître en classe comme une monstruosité.

En effet, comment admettre qu'un maître se permette d'entrer en classe en état d'ébriété et de servir par là de risée aux enfants ?

4° Exemples tirés adroitement de la vie pratique.

C'est ici surtout que les enfants auraient des exemples salutaires à imiter ou des leçons instructives à prendre. Ce moyen n'est guère à la portée de l'instituteur, qui ne peut que très rarement en profiter avec avantage pour les élèves, et sans qu'il en résulte de graves inconvénients.

5° L'enseignement doit tendre à mettre les enfants en garde contre l'alcoolisme.

Voyons un peu ici comment nous pourrons mettre en pratique ce moyen indiqué dans la plupart des travaux qui nous ont été remis.

a) *Composition :* Il va de soi que le maître pourra souvent choisir des sujets de composition qui soient de nature à rendre les enfants attentifs aux dangers des boissons alcooliques.

Les sujets suivants concourraient certainement à ce but :

Portrait de l'homme sobre.

Conséquences de l'abus des boissons alcooliques.

Quels sont les aliments nécessaires à l'homme ?

Quels sont les aliments dont nous devons surtout user avec modération ?

Fin déplorable d'un homme adonné à la boisson.

Situation misérable d'une famille dont le père est ivrogne.

Ce sont surtout des récits qui conduiront le plus facilement au but que nous nous proposons. Si nous savons choisir, nous trouverons infailliblement de nombreux exemples où des hommes sobres sont récompensés, arrivant à de belles situations, etc., etc

b) *Lecture :* Il n'y a qu'à parcourir les livres de lecture, I^er^ et II^e^ degré, pour se convaincre que leur auteur s'est beaucoup préoccupé de combattre chez les enfants les inclinations à la boisson ; au maître incombe le soin de savoir employer les richesses contenues dans ces livres précieux.

c) Calcul et comptabilité : Ces branches positives inspireront aux élèves le goût de l'économie et l'horreur de dépenses inutiles

Si le maître sait, dans les données de ses calculs ou de ses comptes, faire ressortir la puissance de l'épargne, s'il réussit à frapper l'imagination des enfants par les folles dépenses qu'occasionne la malheureuse fréquentation des auberges,

cette double impression ne manquera pas d'exercer une bienfaisante influence sur l'avenir des élèves.

Ici, il y a lieu d'ouvrir une parenthèse et d'émettre une idée que nous avons trouvée reproduite dans un assez grand nombre de travaux :

« N'y a-t-il pas un danger à faire passer sous les yeux des élèves de mauvais exemples, à les entretenir trop souvent de défauts et de vices qu'ils apprendront assez tôt à connaître ?

Il est à croire que cette crainte est tout au moins chimérique. Il ne faut pas craindre de regarder le danger en face

Nous concèderons volontiers à quelques esprits pas trop prudents, qu'il vaudrait certainement mieux que les élèves ignorassent toute leur vie ce qu'est le vice ; mais, comme ils sont appelés à le rencontrer sur le chemin de la vie, il est indispensable de le leur signaler pour les en détourner. Le meilleur moyen, pour un voyageur, de ne pas s'égarer, c'est, n'est-ce pas, de connaître le chemin qu'il doit parcourir.

Il est, cependant, à remarquer une chose assez importante : « L'enfant deviendra plus sage, si nous lui parlons souvent de la vertu, et moins souvent du vice. » Si, donc, vous craignez de scandaliser vos élèves en leur exposant souvent les conséquences du vice d'ivrognerie, parlez-lui, au contraire, des heureux résultats que produit la vertu de sobriété. Il vaut, sans doute, encore mieux que l'élève soit retenu dans le droit chemin par l'amour du bien, plutôt que par la crainte du mal.

Encore une réflexion sur ce point important : cultivons dans notre enseignement toutes les vertus qui font le bonheur des peuples et des individus ; la probité, l'économie et l'ordre. Ce sera un moyen infaillible de lutter avec avantage contre le danger de l'alcoolisme. Je ne sais trop où j'ai lu cette pensée : « Les vertus sont sœurs ; l'une marche assez rarement sans l'autre. Elles cheminent ensemble en se donnant la main, dans une douce intimité. »

De même, il est asssez rare que le vice soit isolé ; les uns engendrent les autres.

6° Eveil du désir d'économie - Epargne.

L'épargne est, sans contredit, un antidote à l'alcoolisme, puisqu'elle proscrit toute dépense inutile. Sous ce rapport, le maître n'a peut-être pas toujours fait beaucoup d'efforts. Nous verrons, dans notre dernière partie, ce qu'il serait possible d'introduire dans nos écoles pour développer l'esprit d'économie et d'ordre.

B. MOYENS QUE LE MAITRE A EUS JUSQU'ICI A SA DISPOSITION POUR COMBATTRE L'ALCOOLISME HORS DE L'ÉCOLE

Voilà donc un point délicat où l'instituteur ne pourra jamais déployer trop de prudence.

Dans la vie pratique, une fois qu'il a franchi le seuil de l'école, le régent n'a plus guère à sa disposition que des moyens persuasifs pour lutter avantageusement contre l'abus des boissons alcooliques.

1° *Exemple du maître :*

L'Instituteur, placé dans chaque commune pour l'éducation de la jeunesse, ne saurait assez veiller sur sa conduite extérieure.

S'il sait éviter les occasions, si sa manière de se comporter est digne, si jamais il ne dépasse les limites permises dans les récréations qu'il s'accorde, il sera un exemple vivant de sobriété, et il exercera une influence salutaire sur la jeunesse.

Nous croyons que, sous ce rapport, tout le monde reconnaitra les mérites du Corps enseignant fribourgeois et lui donnera un *satisfecit ;* nous verrons plus loin si, dans les conditions actuelles, il serait possible de faire davantage.

2° *Conseils et recommandations :*

Chaque instituteur, n'est-il pas vrai, s'est trouvé quelquefois en présence de jeunes gens auxquels il a été à même de donner des bons conseils. Chaque fois, qu'il l'aura fait avec tact et prudence, nous sommes persuadés qu'il aura atteint une partie, au moins, du but qu'il se proposait.

Il y a, dans nos campagnes, aussi bien que dans les villes, une foule de préjugés populaires qu'il importe de déraciner, d'extirper, si nous voulons atteindre le résultat désiré.

Voilà, croyons-nous, les moyens employés généralement jusqu'ici dans nos écoles pour donner aux élèves le goût de la sobriété et les mettre en garde contre le danger de la boisson.

Avons-nous fait tout ce que nous avons dû faire ? Nous ne voulons pas, pour notre compte, répondre à cette question, nous contentant de faire des vœux et de prendre des résolutions pour l'avenir.

Nous passons donc, sans autres, à la dernière partie : Les moyens que nous proposons de prendre pour accentuer les résultats dans la lutte contre l'alcoolisme.

IV. Moyens nouveaux proposés pour le Corps enseignant pour combattre l'alcoolisme

Disons-le hautement ; la plupart des travaux que nous avons reçus reconnaissent que l'école primaire, quel qu'ait été son dévouement jusqu'ici, peut et doit faire davantage pour développer les qualités morales de l'enfant et pour lui donner une sainte horreur de l'alcool.

Essayons d'esquisser rapidement les principaux moyens proposés en les présentant dans une suite aussi claire et raisonnée que possible.

Division :

A. COMMENT ON POURRAIT ORGANISER LA LUTTE A L'ÉCOLE

1° Moyens personnels du maître.

2° Moyens à prendre dans l'enseignement du programme scolaire.

3° Moyens d'organisation générale.

B. COMMENT ON POURRAIT LUTTER EN DEHORS DE L'ÉCOLE

1° Moyens personnels du maître.

2° Moyens collectifs, ou communs à tout le Corps enseignant.

A. COMMENT ON POURRAIT ORGANISER LA LUTTE A L'ÉCOLE

1° Moyens personnels du maître.

a) *Bon exemple :* Nous ne rappelons ce moyen que pour mémoire. Il est bien entendu que jamais ceux qui sont chargés de l'éducation de la jeunesse ne se permettront de donner un seul mauvais exemple en classe. Certes, il faudrait avoir bien peu de dignité pour scandaliser les enfants dans le lieu-même où leurs parents les envoient pour faire leur éducation. L'école est un sanctuaire, où jamais le scandale, ou même la légèreté, ne doivent pénétrer.

b) *Exhortations faites à propos, avertissements.* Toutes les branches d'enseignement, toutes les leçons peuvent concourir au but que nous nous proposons. Soit dans une lecture, soit dans d'autres exercices, le maître peut, sans avoir l'air d'y toucher, donner aux élèves de précieuses recommandations, des avertissements salutaires, des directions adroites, qui toutes produiront leur effet. Dans sa manière de faire en classe, l'Instituteur peut s'attacher à cultiver les bons penchants des élèves. Il suffit qu'il se montre bon et humain, et qu'il considère ses fonctions comme un véritable sacerdoce.

2° Moyens à prendre dans l'enseignement des branches du programme.

Toutes les branches du programme peuvent servir d'auxiliaire dans la lutte sans trêve ni merci que nous livrerons à l'alcoolisme.

L'enseignement religieux et la formation des sentiments de foi et de piété. C'est là la clef de voûte de l'édifice. Là où la piété fait défaut, où le sentiment religieux manque, les défauts et les vices entrent en foule et règnent bientôt en maîtres souverains.

Quels que soient la diligence et le soin que le Corps enseignant ait apportés jusqu'ici dans l'accomplissement de sa tâche, il n'y a pas de doute que des progrès peuvent encore être réalisés et des moyens nouveaux mis en œuvre.

b) *Langue française.* La lecture, la dictée, la composition sont les moyens les plus puissants que nous ayons dans le domaine de l'éducation.

Si nous savons choisir nos sujets, comme nous l'avons dit

plus haut, les approprier aux circonstances et aux résultats à atteindre, nous jetterons dans l'âme et le cœur des enfants, bien des germes de vertus, et nous éteindrons bien des ferments de vices ou de défauts qui couvent sous la cendre.

c) Calcul et comptabilité. Les comptes et les problèmes peuvent être moraux, n'en déplaise à ceux qui leur trouvent par trop d'aridité. Rien n'est si éloquent que les chiffres.

d) Enseignement agricole et de l'hygiène. L'enseignement agricole et celui de l hygiène ne font pas l'objet d'un cours spécial. Ce sont les lectures qui servent à inculquer aux élèves les connaissances qui leur sont nécessaires.

L'agriculture ménage aux enfants mille petites occupations qui leur donnent le goût du travail, de l'ordre, de l'économie. Par l'hygiène, l'élève apprendra les notions nécessaires pour entretenir la santé du corps, et par conséquent, celle de l'âme.

La nomenclature seule des terribles maladies qu'engendre l'alcool exercera une salutaire influence sur les esprits. Tous les traités d'hygiène citent :

1° La faiblesse générale.
2° L'excitabilité des nerfs.
3° Les terreurs nocturnes.
4° La chorée ou danse de Saint-Guy.
5° L'épilepsie.
6° Le diabète.
7° La goutte.
8° La paralysie des facultés supérieures.

N'y a-t-il pas de quoi frémir ?

e) Le maître se tracera un petit programme d'enseignement antialcoolique. Cet enseignement peut comprendre :

1° Etude des propriétés toxiques, dégénérentes de l'alcool.
2° Extirpation de quelques préjugés populaires concernant l'alcool.
3° Histoires et anecdotes propres à faire aimer la sobriété.

Ces notions données adroitement, auront sans doute une heureuse influence sur l'esprit des enfants.

f) Dans les écoles des filles : formation de la future ménagère. Tout le monde est convaincu que la femme peut avoir une heureuse influence dans le grand combat contre l'alcool Elle est d'abord intéressée au succès au plus haut degré, puisque cette lutte est à son avantage.

Hélas ! beaucoup de ménagères ne savent que déplorer le défaut de leur mari, pleurer, gémir ou gronder. Est-ce là le bon combat ?

Non ! la ménagère doit savoir retenir son époux à la maison, et pour cela, il est nécessaire que son intérieur soit propre, agréable, que l'humeur des personnes qui s'y trouvent ne soit pas trop morose.

Les cours de cuisine donnés dans les grandes localités sont tout ce qu'il y a de plus à recommander.

3° *Moyens d'organisation générale.*

a) *Ordre, propreté, agrément de la salle d'école.* L'école doit être, aussi bien que le maître, un modèle pour les enfants. Tout doit se trouver à sa place, le mobilier et le matériel scolaire, tels que cartes, etc.

Il est évident que l'élève se plaira dans une école propre et attrayante, et, lorsqu'il sera arrivé à goûter ses plus douces joies au foyer et à l'école, il ne les recherchera naturellement pas ailleurs.

b) *Organisation des soupes scolaires.* Les soins du corps sont nécessaires pour obtenir l'amélioration du cœur et de l'âme. Les soupes scolaires, données aux enfants pauvres, peuvent avoir une heureuse influence sur leur santé, et, par conséquent, sur leur avenir.

c) *Installation dans chaque école d'une bibliothèque scolaire.* Il y a longtemps que cette question est à l'ordre du jour, que les esprits sérieux s'en préoccupent

Si chaque école possédait un certain nombre de livres utiles, agricoles, moraux, hygiéniques et instructifs, le goût de la lecture se propagerait d'une manière réjouissante et beaucoup de vertus y trouveraient leur avantage.

d) *Organisation de l'épargne. Caisses scolaires.* Voilà certes un progrès dont la réalisation serait très désirable. Plusieurs cantons voisins ont pris les devants et se trouvent très bien de cette organisation si utile.

Nous savons, d'autre part, que, dans notre canton, plusieurs communes et paroisses ont établi dans leurs écoles l'épargne scolaire, et cela, grâce au concours où à l'initiative de l'Instituteur. La boisson est une ruine et une dépense ; l'épargne est son antidote.

Un grand pas sera fait lorsque nous aurons organisé des caisses scolaires. d'une manière générale et rationnelle.

Il semble qu'il soit inutile d'insister sur ce sujet ; l'exposer, c'est en démontrer l'utilité et la valeur.

e) *Organisation de l'école de perfectionnement.* C'est surtout avec les jeunes gens de 16 à 19 ans que le maître aura beau jeu d'entreprendre tout un enseignement antialcoolique.

Les données que nous avons exposées pour l'école primaire, sont toutes applicables aux cours de répétition.

La lecture des faits divers de journaux fourmillent d'anecdotes qui seront pour le maître autant d'occasions de développer chez les jeunes gens l'esprit de sobriété et d'épargne.

Nous ne parleaons ici que pour mémoire de la tenue de l'école de perfectionnement pendant la journée. Partout où cette mesure a été adoptée, les meilleurs résultats ont été obtenus.

f) *Fondation de Cercles de jeunes gens et de Sociétés scolaires de tempérance.* Il serait à désirer que, dans chaque commune, il y ait un local où se réuniraient les jeunes gens de la localité.

Là, ils auraient à leur disposition des livres, des jeux, des conversations familières, des conférences agricoles ou autres.

Sans doute, une objection vient ici naturellement se placer sur les lèvres : « Ces Cercles de jeunes gens ne nuiront-il pas à l'esprit de famille ? » Oui, jusqu'à un certain point ; personne, certes, ne pense cependant soustraire le jeune homme à l'influence du foyer paternel·

Si la famille était partout ce qu'elle devrait être, si, dans chacune d'elles, le jeune homme trouvait ce qu'il lui faut : quelques amusements honnêtes, des délassements instructifs, des exemples moraux, etc., nul d'entre nous ne songerait à lui disputer leur influence naturelle et légitime.

Ce qu'il y a de plus curieux, c'est qu'on revendique l'influence de la famille contre les récréations honnêtes, et non pas contre le cabaret et les jouissances désordonnées qui certes sont autrement dangereuses !

g) *Développement du goût de la musique, du dessin, encouragement aux cours professionnels.* Autant de branches qui concourent au développement moral de la jeunesse. La musique élève l'âme, le dessin développe le goût. D'autre part, ces connaissances procurent à ceux qui les cultivent des passe-temps agréables, des jouissances nobles et élevées.

B. MOYENS D'ORGANISER LA LUTTE HORS DE L ÉCOLE

1° *Moyens personnels du maître.*

a) *Exemple.* C'est le moyen le plus efficace. L'Instituteur doit être un modèle pour ses élèves et pour la jeunesse Inutile d'insister sur ce point, la généralité du Corps enseignant étant convaincu que son devoir demande beaucoup de dignité, de retenue et de sobriété.

b) *Fondation dans les communes de Sociétés de chant, de gymnastique.* La plupart des instituteurs sont partisans de ces associations, qui sont appelées à rendre de réels services, pour peu qu'elles soient sérieuses, et qu'elles ne soient pas des écoles d'intempérance et des prétextes à désordres.

c) *Récréations innocentes. — Représentations dramatiques etc.* Ce sont là autant de moyens antialcooliques par excellence ; pour autant toutefois qu'elles soient sérieuses, honnêtes, bien disciplinées et que l'ordre et la bonne harmonie y président.

2° *Moyens collectifs ou communs à tout le Corps enseignant.*

Pour terminer, nous examinerons si, pour entrer dans l'esprit de l'Episcopat suisse, le personnel enseignant fribourgeois ne pourrait pas entreprendre, lui aussi, une lutte contre l'alcoolisme, mais en corps. Voici ce que suggèrent quelques travaux compulsés.

a) *Réunions pédagogiques.* Jamais, sans doute, dans ses modestes réunions régionales, le Corps enseignant n'a dépassé

les limites d'une honnête récréation, et personne ne songerait à lui infliger un blâme.

Quelques esprits, cependant, croient qu'il y aurait possibilité de faire concourir ces réunions au but qne nous nous proposons.

b) *Associations pédagogiques de tempérance et d'abstinence.* Il y aurait moyen, probablement, pour les membres du corps enseignant, de se mettre au premier rang dans la guerre à l'alcoolisme.

Une association centrale de tempérance et d'abstinence avec charge pour les membres de recruter des adeptes dans le corps enseignant, d'abord, puis dans la campagne ensuite, rendrait d'excellents services. Pour cela, il faudrait du tact et de la prudence ; ce qui éloigne le buveur de ces sortes d'associations, c'est surtout la rigidité des membres et la froideur glaciale de leur caractères. Rappelons-nous constamment ce proverbe :

Un saint triste est un triste saint !

c) *Etablissement d'un asile* pour le redressement des enfants qui pourraient donner dans le travers de l'ivrognerie. Les Instituteurs et les Institutrices ne pourraient rien par eux-mêmes, sans doute, mais par leur influence ou par leur plume, ils seraient à même de provoquer un mouvement en faveur d'un établissement de ce genre, qui, avec une bonne administration, rendrait d'excellents services.

Conclusions.

I.

Le danger de l'alcoolisme est très grand :

1° Pour les individus dont il atrophie les facultés physiques, intellectuelles et morales.

2° Pour la famille, dont il tarit les joies les plus pures, les ressources, les avantages.

3° Pour la patrie. — En effet, aucun buveur de profession ne sera jamais bon citoyen.

4° Pour la société tout entière, dont l'avenir est menacé.

L'alcoolisme paralyse l'agriculture, le commerce, l'industrie. *C'est le tombeau de la prospérité nationale*

II.

L'école doit déclarer à l'alcoolisme une guerre sans trêve ni merci.

1° Parce que la boisson est une entrave au progrès intellectuel et moral, surtout lorsque l'état alcoolique passe à l'état d'hérédité.

2° Parce que l'école populaire est, avant tout, chargée de l'éducation des enfants, et que toute éducation bien entendue doit être antialcoolique.

III.

De tout temps, l'enseignement populaire a lutté contre l'alcoolisme.

1° *A l'école.*

a) Par l'enseignement religieux.

b) Par le développement de l'esprit et des sentiments religieux au sein des populations.

c) Par le bon exemple et la dignité des membres du Corps enseignant.

d) Par les exhortations du maître, les exemples qu'il a su citer adroitement en classe.

e) Par son enseignement qui a toujours eu une nuance antialcoolique, à savoir :

1° Dans l'enseignement de la composition et de la dictée. Sujets moraux.

2° Par des lectures appropriées au sujet qui nous occupe.

3° Par des problèmes et des comptes choisis dans ce but.

f) Par les conseils d'économie et d'épargne que les régents ont constamment donnés à leurs élèves.

2° *Hors de l'école*

a) Par le bon exemple que la plupart des membres du Corps enseignant ont donné et donnent encore dans la vie pratique.

b) Par les recommandations qu'ils ont pu faire et les conseils qu'ils ent donnés aux populations.

IV.

Si l'école populaire a lutté contre l'alcoolisme, elle peut, croyons-nous, faire davantage encore :

1° *En classe :*

a) Par le maître :

1° Par le bon exemple, qui ne saurait être trop recommandé.

2° Par les exhortations et les avertissements.

3° Par l'enseignement des branches du programme, surtout :

La langue française, qui est, au service de toute éducation, une arme de grande valeur.

Le calcul et la comptabilité qui ont, à leur avantage, la force des chiffres.

L'enseignement agricole et l'étude de l'hygiène qui détruisent bien des préjugés.

L'enseignement dit antialcoolique, consistant à profiter de toutes les occasions pour ouvrir les yeux des élèves.

La formation des ménagères, dans les écoles de filles. L'étude de la cuisine.

b) Par des moyens d'organisation générale.

1° Ordre, propreté et agrément de la classe.

2° Organisation des soupes scolaires.

3° Installation de *bibliothèques scolaires.*
4° Organisation de *l épargne scolaire.*

CAISSES SCOLAIRES

5° Par l'organisation de l'enseignement dans les cours de perfectionnement.
6° Par l'établissement de *Cercles* de *jeunes gens* et de Sociétés préventives scolaires contre l'alcoolisme.
7° Développement du goût de la musique et du chant. Encouragement des cours professionnels.

2° *Hors de classe.*

a) Moyens personnels du maître :
1° Exemple.
2° Fondation de Sociétés de chant et de gymnastique.
3° Organisation de récréations innocentes. *Représentations.*

b) Moyens collectifs ou généraux.

1° Réunions pédagogiques à l'abri de tout reproche.
2° Associations pédagogiques pour la propagande anti-alcoolique.
3° Etablissement de Sociétés pédagogiques de tempérance.
4° Etude des moyens pour arriver à la création d'un asile pour enfants d'alcooliques invétérés.

Moyens recommandés à la discussion :

1° Bibliothèques scolaires appropriées.
2° Epargne. Caisses scolaires.
3° Etablissement de jeunes gens — de Sociétés de chant de gymnastiques — de Représentations honnêtes.
4° Formation de Sociétés pédagogiques ou autres de tempérance, d'abstinence, ou de propagande antialcooliques.

Rueyres-Saint-Laurent, le 3 mai 1898.

Eug. BRUNISHOLZ, *instituteur.*